

Métré : établir et vérifier les devis, contrôler les travaux réalisés

Cette formation aborde les techniques du métré (gros-œuvre, menuiseries, cloisons, électricité, plomberie, serrurerie) permettant d'établir et de vérifier les devis et le coût financier des travaux.

Objectifs opérationnels

- Pratiquer un relevé sur site et établir un métré (gros-œuvre, menuiseries, cloisons, électricité, plomberie, serrurerie)
- Vérifier les devis : quantitatifs, conformité aux descriptifs
- Contrôler les quantités réalisées, mesurer les écarts
- Conduire la gestion financière des travaux

Public Concerné

- Collaborateurs d'architectes
- Techniciens, dessinateurs en bureau d'études.
- Techniciens des services travaux, de la maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'œuvre (tertiaire ou industrie).
- Responsables travaux chargés de l'élaboration de devis courants.

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Technique du métré

- Méthodologie pour établir un quantitatif
- Présentation d'un devis quantitatif
- Utilisation de trames adaptées au corps d'état (cloisons, menuiseries, revêtements)
- Techniques de présentation des minutes et bordereaux quantitatifs (feuilles normalisées)
- Choix des ouvrages élémentaires : méthodes de quantification
- Ordre d'analyse, de réalisation
- Cohérence indispensable avec le descriptif

Établissement ou contrôle rapide d'un quantitatif

- Logique de résultats par application des ordres de grandeur
- Notions de ratios

Contrôle quantités et prix

- Devis des entreprises
- Points flous
- Prix unitaire
- - Sous-détail du prix
- - Limites des prestations entre corps d'état : importance du descriptif, traitement des interfaces

Contrôle des travaux, vérification des documents présentés par l'entreprise

- Avant-métré d'étude, pièces écrites, plans (y compris plans de détails)
- Contrôle des quantités, des produits et matériaux effectivement mis en œuvre :
 - - Méthode détaillée
 - - Méthode rapide : ratios, ordres de grandeur
- Contrôles et attachements contradictoires
- Situations de travaux

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés avec présentation d'un devis quantitatif, d'exercices et d'études de cas concrets à l'aide d'outils pratiques (formulaire et trames types).

Les participants sont invités à se munir d'un ordinateur portable pour les exercices pratiques.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur BTP ou responsable études de prix.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com